



ville d'Annay

Annexe de "La Vie Annaysienne"

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2020

Présents :

Monsieur TERLAT Yves
Madame MOREN Michèle
Monsieur DANCOISNE Albert
Madame DUPAYAGE Angèle
Madame BEAUCOURT Astrid
Monsieur DEDOURGE Tony
Monsieur MATTEI Daniel
Monsieur GAPENNE Marcel
Madame CROMBEZ Nadia
Madame PARISOT Michèle
Madame SOWYNSKI Yvelise
Monsieur VANDENBORREN Claude
Madame DEMEYERE Martine
Monsieur DRUELLE Claude
Monsieur BRULIN Frédéric
Monsieur FROISSART Pascal

Excusés :

Monsieur CHATELAIN Lucien
Madame DELANNOY Nathalie
(pouvoir à Madame MOREN)
Madame CHRISTMANN Chantal
(pouvoir à Madame BEAUCOURT)
Monsieur LEGRIN Alain

Absents :

Madame WATTIEZ Laurence
Madame SWINIARSKI Andrée
Monsieur LELEUX Pascal
Monsieur KUSNIREK David
Monsieur BIDAULT Bernard
Madame SEGARD Marie
Monsieur BOURSIER Yves



1 - Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle de sport

Après avoir rappelé que la construction de la salle de sport était un projet communal et que la société ETYO avait été chargée de préparer le dossier de consultation « document programme » de cette salle de sport dans le cadre d'un concours d'architectes, avoir résumé les étapes de ce concours, Monsieur le Président a informé l'assemblée que le jury concours réuni le 26 novembre 2019 a proposé de retenir à l'unanimité le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par le cabinet d'architectes GUEDES-MONAI de Lens.

L'assemblée a désigné, à l'unanimité, ce groupement en qualité de maître d'œuvre pour la réalisation de la salle de sport, a accepté l'offre financière reprise dans l'offre du candidat soit 348440,10€ ht représentant leurs honoraires y compris la conception et le suivi des travaux, chargé Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches administratives correspondantes et de rechercher tous les financements possibles.

2 - Redevances scolaires - Années 2018-2019 et 2019-2020

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer le taux de la redevance scolaire à 110,00€ pour l'année scolaire 2018-2019 et 120,00€ pour l'année scolaire 2019-2020.

3 - Demande de subvention à la CAF : REAAP

L'assemblée a autorisé, à l'unanimité, la demande de subvention à la CAF pour l'année 2020 afin de développer des actions dans le cadre du Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents : Atelier motricité parents-enfants en partenariat avec la PMI de Lens 2, le café des parents et futurs parents, les accueils passerelles des primo-scolarisés et une action de dépistage précoce des troubles du langage, de la vision et de l'audition durant la semaine de la parentalité d'octobre.

4 - Adhésion 2020 à l'association Droit de Cité

Le conseil municipal a décidé, à la majorité, de renouveler l'adhésion à l'association Droit de Cité à hauteur de 3 889,80€ pour l'année 2020.

Abstention(s) : 1 (MME SOWYNSKI)
Contre : 0
Pour : 17

5 - Demande de subvention à la CAF : Séjour en Pologne

L'assemblée a autorisé, à l'unanimité, la demande de subvention à la CAF au titre du fonds public et territoire, axe 3, à hauteur de 80% du coût du séjour estimé à 5 000,00€ pour un séjour en Pologne de 4 jours qui concernera 7 jeunes âgés de 13 à 15 ans.

Monsieur DEDOURGE a précisé que le projet émanait d'un groupe de jeunes pour qui ce sera une première expérience à l'étranger. Il a ajouté qu'ils s'investissent depuis quelques temps dans des actions permettant de s'autofinancer.

Madame MOREN a informé l'assemblée que les associations de mémoire étaient associées à ce projet car la visite du camp d'Auschwitz était au programme de ce séjour. Elle a ajouté qu'un compte rendu sera effectué lors des commémorations du 8 mai 1945.

La séance est levée à dix-huit heures et quarante quatre minutes.